



La SAM : Carole Delga dénonce une décision brutale et demande des engagements au Président de la République

Suite à l'annonce par la direction du groupe Renault de ne pas soutenir le projet de reprise porté par Patrick Bellity, le Tribunal de Commerce de Toulouse n'a pas octroyé de délai supplémentaire lié à la poursuite des contrats de la SAM alors même qu'ils couraient jusqu'en mars 2022 : il a prononcé, ce jour, sa liquidation judiciaire. Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, dénonce la décision prise par Renault, qui précipite la fermeture de la SAM malgré le soutien de 9 M€ de l'Etat et de la Région apporté au projet de reprise. Elle renouvelle son soutien aux salariés et salue leur mobilisation exceptionnelle pour sauver la fonderie. Elle sera à leurs côtés, lundi prochain, pour rappeler l'engagement de la Région et travailler à des solutions pour garantir un avenir industriel au bassin de Decazeville.

« Après cette nouvelle décision brutale, mon premier message est destiné aux 333 salariés et à leur famille. Ils se sont battus sans relâche et avec dignité pour sauver leur usine. Je partage leur indignation et je tiens à leur dire, ainsi qu'à l'ensemble des habitants du territoire, que ma détermination reste intacte.

Lundi prochain, je les rencontrerai en présence des représentants syndicaux et des élus locaux. Je tiens à échanger avec eux pour envisager les perspectives d'avenir. Nous ferons en sorte d'apporter de nouvelles solutions ; nous y travaillons. Sachez que la Région continuera d'investir et de consacrer toute son énergie à la réindustrialisation du bassin de Decazeville et à la diversification de ses activités.

Le même jour, le président de la République recevra les présidents de Renault et Stellantis pour annoncer de nouvelles aides publiques de plusieurs milliards d'euros au secteur automobile. Je demande solennellement au président de la République d'exiger de Renault des engagements clairs en contrepartie de ces financements.

Depuis plus de 20 ans, l'Etat a toujours été très présent pour ce fleuron national. Ce soutien ne peut être acceptable si les constructeurs se dédouanent de leurs obligations de solidarité envers leurs sous-traitants français. Comment comprendre ce soutien, alors même que leur attitude conduit, aujourd'hui, au licenciement de 333 salariés avant Noël ? L'Etat doit réagir !

Je le réaffirme : Il ne peut y avoir de discours fort sur la souveraineté et la réindustrialisation de notre pays sans actes concrets pour le maintien des emplois, des usines et des savoir-faire dans nos territoires. » a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.

Contact presse :

Coralie Momboisse : coralie.momboisse@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 58 - Port. : 07 88 56 06 42
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)